

Accords fiscaux—Loi

M. Blenkarn: Ces lamentations et ces jérémiades continuent. Les provinces empruntent maintenant à des taux de 3.5 p. 100 moins élevés que sous le gouvernement précédent. Elles ont une abondance de nouveaux emplois et une économie florissante: Elles se plaignent d'une contribution de 13 millions de dollars à un problème général créé par l'alliance du Nouveau parti démocratique et du parti libéral comme le démontre l'opposition à ce projet de loi et l'incompréhension manifeste à l'égard de la situation fiscale.

[Français]

Mme Pépin: Monsieur le Président, j'aimerais faire un commentaire et poser une question à mon collègue. Je l'entendais tantôt mentionner que les provinces n'avaient pas à se plaindre au sujet de la péréquation et qu'il ne connaissait pas de province qu'ils ont été obligés de taxer suite à la péréquation que le gouvernement fédéral a faite. Alors je voudrais simplement lui mentionner la réponse du discours du ministre des Finances du Québec, dans laquelle le ministre des Finances du Québec disait que le transfert aux provinces n'est pas la cause du déficit fédéral; que le gouvernement fédéral transfère son déficit aux provinces; que le gouvernement fédéral a mis de côté une vraie négociation avec les provinces et que le gouvernement fédéral fait des choix budgétaires incohérents en coupant sa participation financière à la santé et à l'enseignement postsecondaire, mais en mettant à la place une exemption progressive des gains en capital et en se retirant progressivement de la taxation du pétrole et du gaz dans les provinces productrices.

Et également, le gouvernement du Québec s'est vu dans l'obligation d'introduire une surtaxe sur l'impôt des corporations, de hausser la contribution des employeurs aux fonds pour les services de santé et d'augmenter la taxe sur le capital afin de compenser pour les coupures du fédéral au titre du financement des programmes établis et du manque à gagner au titre de la péréquation suite au non respect du fédéral d'assurer un minimum de 95 p. 100 des droits du Budget 1984-1985.

M. Rossi: Ils perdent 2.3 milliards de dollars dans cinq ans!

Mme Pépin: Ils perdent donc 2 milliards de dollars en cinq ans. Alors, lorsque je vois mon collègue dire que l'administration précédente a également été très légère dans la gestion des finances du pays et que, avec cette nouvelle vague conservatrice, le gouvernement va pouvoir économiser des millions de dollars, je me demande si le gouvernement conservateur n'a pas comme but la création de deux classes de citoyens, lorsqu'on sait qu'il finance des banques au détriment des citoyens à faible revenu, et j'aimerais que mon collègue me dise s'il ne s'agit pas de la création de deux classes de citoyens: On éliminerait à ce moment-là les gens riches et on aurait les gens pauvres. Alors est-ce un des buts du gouvernement conservateur? Et je veux simplement lui dire qu'il connaît peut-être son dossier mais que la province de Québec n'est absolument pas d'accord sur le projet de loi C-96, et on est obligé de surtaxer à ce moment-là les gens du Québec, parce que la péréquation n'était absolument pas équitable.

• (1750)

[Traduction]

M. Blenkarn: Monsieur le Président, parlons d'abord des impôts sur le pétrole et le gaz. Je suppose que la députée voudrait que nous augmentions l'impôt sur les revenus pétroliers, l'impôt sur les recettes pétrolières supplémentaires et d'autres taxes qui ont presque détruit l'industrie pétrolière de l'Ouest et qui la détruiraient encore plus maintenant que les prix du pétrole s'effondrent et que cette région est menacée par une dépression. C'est le genre d'absurdités économiques que proposent les députés libéraux.

Comprenons bien ce qui se passe dans les finances provinciales. Nous avons augmenté les impôts fédéraux aux raffineries. Les impôts provinciaux sont calculés d'après le prix après paiement de l'impôt fédéral. Par conséquent, les gouvernements provinciaux ont considérablement augmenté leurs revenus de toutes sources y compris pétrolières et gazières et cela sans être obligés de faire quoi que ce soit de mal. Ils ont tout simplement imposé un impôt proportionnel et si l'assiette diminue, ils collectent moins d'argent mais si elle augmente, ils en collectent plus. Le système d'imposition fédéral a eu pour effet d'augmenter les revenus provinciaux.

Quand à l'impôt sur le revenu du Québec, je comprends très bien que cette province est différente des autres en ce sens qu'elle perçoit elle-même l'impôt sur le revenu des particuliers et sur le revenu des sociétés. Les chiffres que j'ai cités cet après-midi représentent la situation qui prévaut dans les neuf autres provinces. Les autres provinces reçoivent un certain pourcentage de l'impôt sur le revenu des particuliers que le gouvernement fédéral perçoit pour elles. Au Québec, il existe une Loi de l'impôt distincte prévoyant des taux d'impôt distincts et les citoyens de la province doivent remplir des déclarations d'impôt distinctes. En conséquence, au lieu de profiter des augmentations d'impôt fédéral, le Québec a dû imposer le même genre d'augmentation qui s'est reflétée dans l'accroissement systématique des recettes des autres provinces.

En ce qui concerne la dette du Québec, la députée sait, je pense, que son déficit a diminué de plus de 350 millions de dollars cette année. Il s'est produit un changement plutôt spectaculaire dans sa situation financière même si le nouveau gouvernement est au pouvoir depuis moins d'un an.

Si la députée analyse à fond la question, elle saura que le changement est plutôt insignifiant et que s'il avait été plus important, le trésorier provincial, comme elle s'en rend compte j'en suis sûr, se serait présenté devant le comité législatif pour présenter des instances énergiques ici à Ottawa. Bien que je comprenne que les trésoriers provinciaux aiment prononcer de bons discours et accuser Ottawa, ce qui est le plus facile à faire, voici les faits: la situation économique est bien meilleure aujourd'hui qu'avant, les taux d'intérêt ont baissé de façon spectaculaire et les recettes provinciales ont augmenté considérablement.

M. Turner (Ottawa—Carleton): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question au député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn). Comme d'habitude, il dit toute la vérité. Voilà une chose que nous n'avons pas vue depuis des années chez les députés de l'Opposition. Il rattache la nécessité de réduire le déficit à nos responsabilités financières.